LE QUÉBEC DE DEMAIN

PROGRAMME DU RIN

Le RIN au pouvoir, ça veut dire quoi?

Ca veut dire, d'abord, l'indépendance du Québec, notre patrie. Le nouveau gouvernement RIN élu à l'Assemblée législative du Québec négocie le transfert des pouvoirs qui relèvent actuellement du fédéral. Le gouvernement du Québec cesse alors d'être un simple gouvernement **provincial** pour devenir un véritable gouvernement **national,** doté de tous les pouvoirs (commerce extérieur, relations internationales, douanes, crédit, monnaie, etc., tous ces pouvoirs, actuellement de juridiction fédérale, ainsi que la totalité des impôts, sont rapatriés au Québec par l'indépendance). Une fois indépendant, le Québec se trouve donc dans une situation normale, celle des autres pays du monde, et les Québecois deviennent libres de faire ce qu'ils veulent chez eux.

Cela, c'est l'indépendance politique. Le premier pas dans la marche du Québec vers sa libération totale. Mais l'indépendance, ce n'est qu'un outil, un outil nécessaire qui nous permettra d'organiser notre vie économique, sociale et culturelle comme nous l'entendons. Car c'est après l'indépendance que le gros travail commence: que ferons-nous de cette nouvelle liberté? Quelle sorte de société allons-nous instituer au Québec?

TOUT LE MONDE FAIT SON BUDGET. LA LA PLANIFICATION C'EST UN BUDGET QUI TIENT COMPTE DE L'AVENIR.

...Et le but de la planification économique, c'est la prospérité pour l'ensemble de la population.

Il s'agit avant tout de mettre fin à l'improvisation qui existe dans tous les domaines de l'économie québécoise, et de mettre les ressources du Québec à la disposition de **tous** les citoyens. Ne plus laisser, comme cela a toujours été le cas chez nous, un petit groupe de privilégiés les exploiter selon leurs intérêts à eux.

Pour cela, il faut que le gouvernement québécois fasse l'inventaire de ses ressources, et qu'il les fasse fructifier de façon rationnelle; pas au petit bonheur, ni en changeant d'idée chaque année. Il doit prévoir à court et à long terme les moyens qu'il prendra pour arriver à son but, qui est **la prospérité pour l'ensemble de la population.** En d'autres termes, cela veut dire planifier l'économie.

La plupart des pays du monde font de la planification. Mais au Québec, tout est à inventer, car il ne s'est jamais fait ici de véritable planification. Les vieux partis ont laissé l'étranger exploiter les ressources de notre pays sans tenir compte des intérêts du peuple québécois, avec ce résultat que nous avons le plus bas niveau de vie de toute l'Amérique du Nord, et que même ceux qui arrivent à se tirer d'affaire vivent à crédit, "sur la finance". Il faut remettre de l'ordre là-dedans.

Donc, le gouvernement RIN planifiera l'économie québécoise par une série de mesures législatives et fiscales. Le RIN établira des **plans,** qui seront en vigueur pour une période allant de deux à cinq ans. Chacune des mesures comprises dans le plan touchera à plusieurs ministères, car toute planification est impossible s'il n'y a pas une étroite collaboration entre les ministères, les corps intermédiaires et la population.

UN EXEMPLE ENTRE AUTRES

Disons que le gouvernement veut accorder une importance particulière au développement du secteur minier. Le ministère de l'Education devra former davantage d'ingénieurs et de techniciens en ce domaine; le ministère de la Voirie devra ouvrir des routes dans les régions minières; le ministère du Commerce, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, contractera des emprunts à l'extérieur (cela se fait couramment) et encouragera l'investissement étranger; le ministère des Ressources naturelles, en collaboration avec le ministère des Finances et celui du Revenu, devra faire aux compagnies minières des conditions particulières qui sauront à la fois attirer les investissements tout en protégeant les intérêts de la population et des travailleurs: ainsi, le gouvernement peut très bien, en accordant à une compagnie des réductions de taxes ou en lui facilitant le transport du minerai, l'inciter à s'établir à tel endroit plutôt qu'à tel autre, si cela contribue au développement d'une région défavorisée.

Le même exemple pourrait s'appliquer à n'importe quel autre secteur de notre économie. Mais pour que la planification soit efficace, il ne suffit pas que le gouvernement élabore des plans réalistes: il faut qu'à tous les échelons de la société, il y ait **collaboration** et **participation.**

L'ETAT C'EST VOTRE AFFAIRE !

...Avec le RIN, le citoyen est doublement représenté: au niveau régional et au niveau national. Il participe aux décisions qui mettent son avenir en jeu.

Pour que la planification économique soit efficace, il faut que la société soit démocratique. La démocratie, ça ne veut pas seulement dire que les citoyens votent une fois tous les quatre ans. Il faut que tout le monde ait son mot à dire dans les affaires du pays.

Ce que le RIN vous propose — et ça, c'est révolutionnaire — c'est de participer, chacun d'entre vous, aux décisions du gouvernement. Ce gouvernement, ce sera **votre** gouvernement, puisque ce pays, le Québec, c'est à **vous** qu'il appartient.

Et voici comment:

Le Québec sera divisé en une douzaine de régions économiques. Chacune élira, au suffrage universel, un gouvernement régional qui s'adjoindra un conseil économique et qui aura des pouvoirs de décision et d'exécution sur le plan régional. Dans chaque région, donc, les citoyens pourront exposer leurs problèmes et leurs points de vue à leurs représentants régionaux, et seront ainsi doublement représentés: au niveau régional, et au niveau national.

Admettons que vous êtes cultivateur au lac Saint-Jean. Vous avez peut-être de la misère à arriver: des dettes, une terre dure, de mauvaises routes, etc. Mais il y en a d'autres, autour de vous, qui font face au même problème. Aussi est-il avantageux que vous vous groupiez tous pour en discuter avec les membres du gouvernement régional et les experts du conseil économique et social: alors vous saurez que le gouvernement n'est pas un organisme étranger, imposé de l'extérieur, puisque vous y **participez.**

En fait, le Québec sera comme une grande pyramide. A la base, il y a tous les individus qui le composent. Au milieu, les gouvernements régionaux, qui jouent le rôle d'intermédiaires entre la base et le gouvernement national qui se trouve au sommet.

Le gouvernement national sera conçu sur le même modèle que les gouvernements régionaux, et comprendra deux chambres: l'assemblée législative élue, qui a seule le droit d'adopter des lois comportant des dépenses de deniers publics, et le conseil économique et social, composé de représentants élus des corps sociaux et économiques reconnus (associations professionnelles, syndicats, chambres de commerce, etc) et de représentants des conseils économiques régionaux. Cette deuxième chambre remplacera le sénat, qui n'a jamais été autre chose qu'une maison de retraite pour les amis du parti au pouvoir.

QUATRE MOTS D'ORDRE:
PLANIFICATION
DEMOCRATIE
DECENTRALISATION
EFFICACITE

...Et il ne s'agit pas de slogans vides de sens, ni de promesses électorales. Le RIN ne vous promet pas la lune: tous les vieux partis vous l'ont promise et vous ne l'avez jamais eue. Ce que le RIN vous propose, c'est d'édifier avec lui le Québec de demain, et de l'envisager dès maintenant avec réalisme.

LA PLANIFICATION, c'est le développement harmonieux et rationnel des ressources du pays. Et les ressources du pays, ça veut aussi bien dire les produits de l'agriculture et le minerai que l'intelligence de nos enfants qu'il faudra faire fructifier au maximum par un excellent système d'éducation, qui leur ouvrira le marché du travail.

LA DEMOCRATIE, c'est la participation de la population aux décisions qui mettent son avenir en jeu, et la solidarité de tous les individus entre eux. En plus d'établir des gouvernements régionaux, le RIN encouragera le système de coopératives dans de nombreux domaines, et la participation des travailleurs à l'entreprise en donnant plus de pouvoirs aux syndicats.

La DECENTRALISATION, c'est l'épanouissement de **toutes** les régions du Québec. Il ne faut plus tolérer que certaines régions soient sous-développées et que leurs habitants doivent s'en exiler, pendant que d'autres sont sur-développées et surpeuplées. Toutes les mesures envisagées par le RIN visent à rééquilibrer l'économie nationale et à mieux répartir la prospérité sur **l'ensemble du territoire québécois.**

L'EFFICACITE: c'est la conséquence de la planification, de la démocratie et de la décentralisation. La reconquête de notre économie se fera **efficacement,** c'est-à-dire le plus rapidement et le plus économiquement possible. L'efficacité de la politique gouvernementale réside aussi dans les structures que se donnera ce gouvernement pour l'aider dans sa tâche. Par exemple, le Haut Commissariat au Plan, organisme composé d'experts dans divers domaines, élaborera les PLANS dont le gouvernement verra à l'exécution après les avoir discutés et adoptés.

LES BUTS DE LA PLANIFICATION

- ***la reconquête de nos ressources naturelles***
- ***l'implantation d'industries secondaires***
- ***l'élimination du chômage***
- ***plus de prospérité***

En effet, le Québec n'est pas autre chose, à l'heure actuelle, qu'un vaste réservoir de ressources naturelles et de main-d'oeuvre, dans lesquelles l'étranger vient puiser pour son profit. Nous sommes exploités PAR et POUR les autres. On nous prend, et pour pas cher, notre matière première, et on nous revend les produits finis... pendant que les Québécois gagnent de moins bons salaires qu'en Ontario et aux Etats-Unis, et que nous détenons le record du chômage en Amérique du Nord!

Cela ne peut plus durer. Le gouvernement RIN se propose donc de contrôler beaucoup plus étroitement l'exploitation du sol et du sous-sol (ressources naturelles), et de favoriser l'implantation d'industries secondaires: seule l'industrie de transformation peut nous faire accéder à l'industrialisation véritable, gage de prospérité.

Ces politiques auront pour effet d'éliminer progressivement le chômage et de hausser le revenu moyen de la population, en donnant aux Québécois **plus de travail,** et **du travail mieux rémunéré.**

Des promesses semblables, bien des partis vous en ont faites, et ne les ont jamais tenues. Le RIN, lui, vous offre des garanties qu'aucun des vieux partis ne pourra jamais vous offrir:

Les vieux partis, c'est connu, s'appuient sur la haute finance qui alimente leur caisse électorale. Or, les financiers, c'est encore mieux connu, n'ont pas intérêt à ce que ça change, au pays du Québec. Le RIN, lui, est financé par ses membres. Il n'est à la remorque d'aucun intérêt particulier. Il n'a de comptes à rendre à personne, sinon à la population.

En outre, la majorité des candidats des vieux partis proviennent des milieux favorisés. Leurs intérêts personnels et leur mentalité les rendent incapables, pour la plupart, de se préoccuper sincèrement des intérêts du peuple québécois. Ils n'ont pas de véritable programme, seulement des programmes "électoraux", faits à la dernière minute avant les élections; et c'est bien plus en misant sur les scandales qu'en proposant des mesures sérieuses à la population, qu'ils font leur campagne. Le RIN, par contre, recrute ses candidats dans tous les milieux, chez les ouvriers, les cols blancs, les professionnels, les agriculteurs, etc. Et son programme, il l'a élaboré bien avant les élections. Ce programme a été pensé par une trentaine d'experts (syndicalistes, économistes, professeurs d'université, sociologues, urbanistes, etc), et adopté démocratiquement par l'assemblée générale des membres du parti.

C'est cela qui fait toute la différence entre un vieux parti, pourri par l'intérieur, et un parti jeune, honnête, sérieux et dynamique: **un parti libre pour un Québec libre!**

LE RIN VA-T-IL FAIRE DES NATIONALISATIONS ?

La nationalisation c'est l'acquisition par l'Etat d'une entreprise ou d'un secteur de l'économie. C'est l'une des formules qui sont à la disposition des gouvernements modernes pour reconquérir l'économie nationale. La nationalisation peut parfois être nécessaire, elle n'est cependant pas obligatoire: tout dépend d'un grand nombre de facteurs.

Il n'entre pas dans les intentions du RIN de procéder à un grand nombre de nationalisations. La nationalisation coûte cher, trop cher, et l'immobilisation de capitaux qu'elle requiert empêche alors l'Etat de consacrer autant d'argent qu'il le faudrait à des secteurs importants comme l'éducation, le relèvement de l'agriculture, le développement de certaines industries secondaires, etc.

Cependant, il ne s'agit pas non plus de laisser carte blanche aux grandes compagnies, et de leur permettre d'exploiter nos ressources et notre main-d'oeuvre sans tenir compte des intérêts de la population et du bien-être des travailleurs. Aussi le gouvernement RIN exercera-t-il un **contrôle important** sur toutes les grandes entreprises, et ce, par des moyens d'ordre législatif et fiscal.

Si toutefois une compagnie refusait de collaborer avec le gouvernement et de respecter les exigences du **plan** qui doit orienter l'ensemble de notre économie, le gouvernement se verra forcé de recourir à la nationalisation.

LE RIN FAVORISERA LES ECHANGES COMMERCIAUX AVEC L'ETRANGER

...Mais il protégera, par l'établissement de tarifs douaniers, les industries québécoises.

Le RIN veut ouvrir les portes du Québec au reste du monde. Aussi son gouvernement conclura-t-il des ententes commerciales avec l'étranger. Cela sera d'autant plus facile que le Québec a des ressources et un marché assez importants pour que nombre d'Etats, de par le monde, aient intérêt à commercer avec lui.

Le gouvernement RIN étudiera la possibilité de s'affilier au Marché Commun ou à toute autre organisation internationale dont les principes serviront les intérêts du Québec. Il établira des accords douaniers avec le Canada et les Etats-Unis, mais verra, par certains tarifs douaniers, **à protéger les industries québécoises naissantes et celles qui ont besoin d'être renflouées.** Par exemple, nous ne voulons plus voir le marché québécois envahi par les moutons d'Australie et les oeufs de Pologne pendant que nos cultivateurs crèvent de faim!

Le Québec, une fois indépendant, aura besoin de capitaux étrangers. Aussi le RIN accueillera-t-il tous les investissements étrangers (et au besoin les sollicitera), à condition qu'ils tiennent compte des objectifs fixés par le **plan,** qu'ils s'intègrent à la politique économique gouvernementale.

Pêcheries: formation de la main-d'oeuvre, prolongation de la saison de pêche, rationalisation des méthodes de pêche, de transformation...

LES BANQUES ET LE CREDIT:
la fin de l'exploitation de la pauvreté

Pour éliminer l'un des grands fléaux sociaux, c'est-à-dire l'exploitation de la pauvreté, le RIN réduira les taux d'intérêt et les frais d'administration imposés par les compagnies de finance au niveau de ceux des banques. Le RIN éliminera peu à peu les sociétés privées de crédit à la consommation (non-industriel et non-commercial), pour qu'en fin de compte, seules les banques et les caisses populaires aient le droit de prêter de l'argent.

(La disparition progressive des compagnies de finance peut sans doute effrayer ceux qui, à cause d'un revenu insuffisant, sont obligés d'emprunter de fortes sommes à la dernière minute sans avoir à fournir de solides garanties. A ceux-là, nous soulignons d'une part que la politique du RIN en matière de sécurité sociale sera de nature à les aider considérablement, et d'autre part que la réorganisation de l'économie par la planification gouvernementale aura comme résultat de hausser le niveau de vie et de mieux répartir la richesse).

Le gouvernement RIN accordera des **facilités de crédit aux entreprises nouvelles,** sous forme d'octrois à bas taux d'intérêt garantis par l'Etat. Il créera une **banque centrale,** des **sociétés de financement agricole et industriel,** une **caisse centrale de dépôts et placements,** et des **banques de réserve régionales.** Le RIN élargira les pouvoirs des caisses populaires.

PROGRAMME

LES IMPOTS
- *élimination des taxes indirectes*
- *réduction de taxes pour les nouvelles compagnies*
- *établissement d'une loterie nationale*

Est-ce que le RIN va diminuer les impôts? Le RIN n'est pas un vieux parti. Les promesses qu'il fait, il a l'intention de les réaliser. Aussi, pour être honnête avec ses électeurs, le RIN ne peut leur promettre que le montant des impôts directs baissera de façon spectaculaire.

Par contre, le RIN vous propose des mesures réalistes et justes, qui permettront à l'Etat de recueillir l'argent nécessaire au financement de la sécurité sociale et aux investissements à long terme (hôpitaux, routes, écoles, etc), tout en évitant au simple citoyen de porter seul le poids des réformes gouvernementales.

— Le RIN éliminera progressivement **toutes les taxes indirectes** (taxes d'hôpital, taxes sur l'alcool, la cigarette, etc).
— Le RIN revisera les structures de l'impôt sur le revenu des particuliers, de façon à le rendre **plus progressif.**
— Le RIN établira une loterie nationale.
— Pour encourager la naissance et l'expansion de nouvelles industries, le RIN diminuera temporairement les taxes foncières, accordera des réductions de taxes sur les profits, et permettra à ces entreprises de se moderniser en accélérant l'amortissement de la machinerie.
— Le RIN pourra exiger le paiement d'une partie de l'impôt à même le capital-actions déjà émis, dans le cas de certaines grandes industries (grands monopoles de services publics, compagnies de finance, industrie primaire, etc).

Autrement dit, le gouvernement deviendra peu à peu en partie propriétaire de ces entreprises, en en devenant le principal (ou l'un des principaux) actionnaire.

Les cultivateurs du lac Saint-Jean sont mécontents... et pour cause. Il faudra mettre de l'ordre dans l'agriculture. (Ci-haut, la grève dite "des tracteurs").

L'AGRICULTURE
- *abolition de l'impôt foncier sur le fonds de terre*
- *régime d'assurance d'Etat contre les pertes*
- *formation de coopératives et de syndicats nationaux*

L'agriculture, c'est peut-être le secteur le plus délaissé de l'économie québécoise. Il n'est pas question de prôner "le retour à la terre", ce qui serait irréaliste, mais de faire en sorte que les cultivateurs vivent convenablement et que l'agriculture, dans son ensemble, soit plus moderne et plus rentable.

Voici les principales mesures que vous propose le RIN. Il s'agit de changements radicaux. Mais c'est la seule façon de sortir l'agriculture de son marasme.

— Réorganiser complètement le ministère de l'Agriculture et coordonner son activité à celle du PLAN. L'agriculture, comme les autres secteurs de l'économie, doit être **planifiée.**
— Etablir des plans d'ensemble de drainage, d'irrigation, de production et de distribution des engrais, et réorganiser la voirie rurale.
— Abolir l'impôt foncier sur le fonds de terre.
— Etablir un régime d'assurance d'Etat contre la perte, globale ou partielle, de récolte et de bétail.
— Favoriser le reboisement des fermes non-agricoles et le regroupement des terres et des fermes.
— Encourager la formation de **coopératives** d'approvisionnement, de services, de moyens de production et de commercialisation.
— Favoriser le regroupement des producteurs agricoles au sein de **syndicats d'envergure nationale,** qui, de concert avec une régie d'Etat, fixeront les prix des produits agricoles et en réglementeront l'offre.

LES PECHERIES seront réorganisées dans le même esprit. Si la mise en marche des réformes doit venir du gouvernement, ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui doivent les élaborer et les mettre en pratique. L'Etat leur fournira, **par l'intermédiaire des syndicats et des coopératives,** l'éducation spécialisée, l'aide technique, et l'appui financier nécessaires au départ.

LA FORET ET LES MINES:
il faut reprendre le contrôle de nos ressources naturelles

A notre époque, les pays qui ont de riches ressources naturelles peuvent accéder à un niveau de vie élevé. Ce serait le cas du Québec... si notre industrie minière et forestière n'était pas dans sa presque totalité contrôlée par les étrangers et dirigée de l'extérieur. Pour remédier à cette situation, le RIN vous propose les mesures suivantes:

— La redistribution des concessions et la revision des baux.
— Les compagnies d'exploitation et de transformation devront avoir leur siège social au Québec et assurer la formation et le perfectionnement de leurs cadres québécois.
— Un organisme conjoint (Etat-syndicats-entreprises) assurera la sécurité des travailleurs de la mine et de la forêt, et réorientera ceux qui auraient été mis à pied par la fermeture d'une entreprise.
— La nationalisation de la SIDBEC et la planification vigoureuse de l'industrie sidérurgique.
— Le gouvernement RIN créera en outre une société nationale d'exploration minière et une société d'exploitation.
— Le RIN adoptera une **politique de stock-tampon:** il s'agit de compenser les variations de la demande sur le marché international (fluctuations qui ont des conséquences d'autant plus grandes que le bois et le minerai sont nos principaux produits d'exportation). Le gouvernement achètera donc une partie de la production et fixera le prix de ces stocks selon la situation internationale, ce qui stablilisera les revenus des exportations et enrayera le chômage cyclique.

LES TRANSPORTS ET LES COMMUNICATIONS:
ce sont des services publics; le gouvernement les contrôlera sévèrement.

En ce qui concerne les transports et les communications, le RIN a comme principe que l'Etat doit exercer un contrôle très sévère sur ces entreprises, qui sont des **services publics.**

Aussi, le gouvernement RIN va-t-il nationaliser, par étapes, la compagnie de téléphone Bell. Voici comment: le gouvernement RIN fusionnera les quelque 130 petites et moyennes compagnies qui desservent la moitié du territoire québécois en un réseau d'Etat; et, graduellement, il intégrera les services de la Bell à ce réseau d'Etat (par l'impôt sur le capital-actions dont il a été fait mention au chapitre sur la fiscalité).

Dans le domaine des transports ferroviaires, le RIN se propose de fusionner les installations du CPR et de la société d'Etat (car il va de soi que les installations du CN sur le sol québécois reviendront au Québec). La nouvelle société sera mixte, c'est-à-dire que l'Etat en sera l'actionnaire majoritaire, et pourra enfin remédier à la situation actuelle: il y a des régions entières, au Québec, qui ne sont pas desservies par le train, ce qui force leurs habitants à prendre l'avion à un prix prohibitif (car dans ces régions-là, il n'est pas rare qu'il n'y ait même pas de route: le RIN ouvrira rapidement à la circulation routière les régions du Nouveau Québec et de la basse côte nord).

Au chapitre des transports maritimes, soulignons que le gouvernement RIN assurera l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent durant toute l'année.

L'EDUCATION ET LA CULTURE
- *gratuité scolaire à tous les niveaux*
- *l'unilinguisme français dans toutes les institutions subventionnées*
- *création de centres culturels*
- *Ici Radio-Québec !*

L'éducation et la culture doivent être à la portée de tous, quels que soient leurs revenus, leurs croyances religieuses et la région qu'ils habitent.

Aussi le gouvernement RIN établira la **gratuité scolaire** à tous les niveaux et instituera des **écoles neutres** là où le besoin s'en fait sentir. Le système d'instruction public sera **français à tous les niveaux,** et seules les institutions publiques de langue française seront subventionnées par l'Etat. Les manuels seront de langue et de conception française.

Le gouvernement RIN accordera une priorité à l'enseignement scientifique, et établira le programme de l'enseignement technique en fonction des objectifs du **plan,** afin d'assurer l'intégration de la main-d'oeuvre à l'industrie.

Toute personne ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire pourra être admise à l'université après un examen individuel, même si elle n'a pas suivi le cycle normal des études pré-universitaires: cela permettra à bien des adultes de se perfectionner et de s'adapter aux exigences des sociétés modernes.

Le RIN créera des **centres culturels** (bibliothèques, cinéma, théâtres, boîtes à chanson, etc) dans toutes les régions du Québec.

Qu'adviendra-t-il de Radio-Canada? Il disparaîtra... sans disparaître vraiment, puisque le gouvernement RIN mettra sur pied une chaîne de radio et de télévision proprement québécoise, **Radio-Québec,** où viendront évidemment travailler toutes les compétences qui sont actuellement au réseau français de Radio-Canada.

Le gouvernement RIN instituera également un théâtre populaire national d'Etat, un orchestre symphonique entièrement subventionné par l'Etat et une régie du cinéma, qui sera habilitée à établir des normes de production qui permettront aux cinéastes d'obtenir les garanties et les subventions nécessaires à la réalisation de leurs films. Les films de langue étrangère seront doublés ou sous-titrés par des comédiens ou des techniciens québécois.

VOUS QUI VOULEZ...

L'INDEPENDANCE POLITIQUE
LA DEMOCRATIE ECONOMIQUE
L'UNILINGUISME FRANÇAIS
LA CULTURE ET LE BIEN-ETRE
A LA PORTEE DE TOUS
LA SAUVEGARDE
DE TOUTES LES LIBERTES
DE L'INDIVIDU,
AU SEIN D'UN PEUPLE ENFIN LIBERE
DE LA DOMINATION ETRANGERE.

...LE RIN
C'EST VOTRE PARTI

LA JUSTICE

Le RIN conservera le **droit pénal** actuel avec quelques modifications, dont voici les principales:

— Réforme de la loi du coroner, dans l'esprit de la nouvelle version proposée par la Ligue des Droits de l'Homme.
— Abolition de la peine de mort.
— Réforme du système pénitentiaire, pour le remplacer par un système de réhabilitation sociale.
— Le gouvernement RIN verra à ce que les juges ne soient plus nommés pour des raisons politiques, mais pour leur compétence, qui sera établie après un examen spécial.
— La corruption politique constitue un crime contre la nation, et entraînera des sanctions rigoureuses.
— **dans le domaine du droit civil,** le gouvernement RIN reconnaîtra la femme comme l'égale de l'homme. Elle aura tous les droits civils et politiques du citoyen, elle aura accès à toutes les carrières, et, pour le même travail, recevra le même salaire que l'homme.
— Outre les ministres du culte, des fonctionnaires laïcs nommés par l'Etat pourront célébrer le mariage civil, et tenir tous les registres de l'état civil.

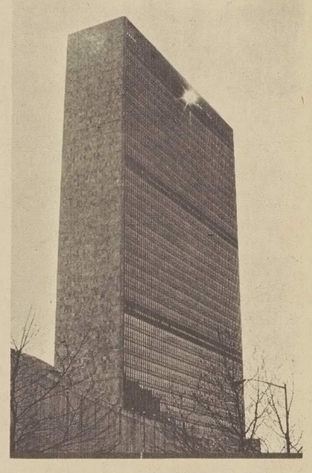

A l'ONU, le Québec prendra place parmi les nations libres du monde.

LA SECURITE SOCIALE

Avec l'indépendance, c'est le gouvernement québécois qui se chargera entièrement de la sécurité sociale. Le RIN intensifiera la recherche et la formation d'un personnel spécialisé en ce domaine, établira des bureaux régionaux d'information et uniformisera les services administratifs de l'assistance sociale. Enfin, dans chaque district judiciaire, on pourra en appeler à chaque cour de bien-être social des décisions rendues par les services administratifs quant aux réclamations d'assistance ou de prestations.

— Le RIN financera à même les revenus généraux de l'Etat les **allocations familiales,** les **allocations aux invalides,** les **pensions de vieillesse,** etc.
— Le RIN établira des régimes de sécurité sociale pour l'ensemble des citoyens. En particulier, les **congés de maternité** (financés par l'employeur, l'employée et l'Etat), l'**assurance-santé** (régime obligatoire, universel et contributif, financé par les employés, proportionnellement à leur revenu, par les employeurs et par l'Etat. Cette assurance couvrira tous les frais hospitaliers et médicaux), la **caisse de retraite,** l'**assurance - chômage,** l'assurance contre les **accidents du travail,** et la **caisse d'assurance-vie** (régime universel, obligatoire et contributif).

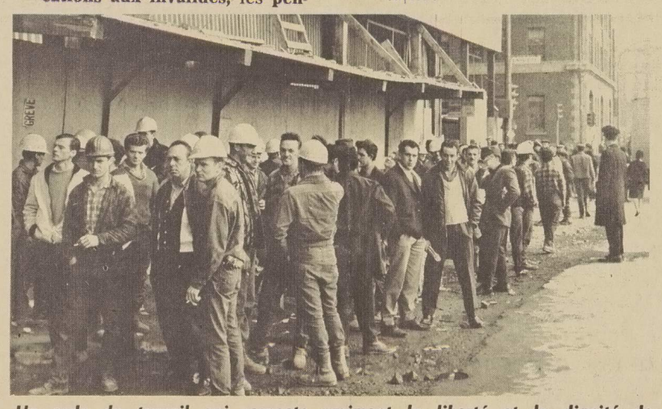

Un code du travail qui respecte vraiment la liberté et la dignité de l'ouvrier...

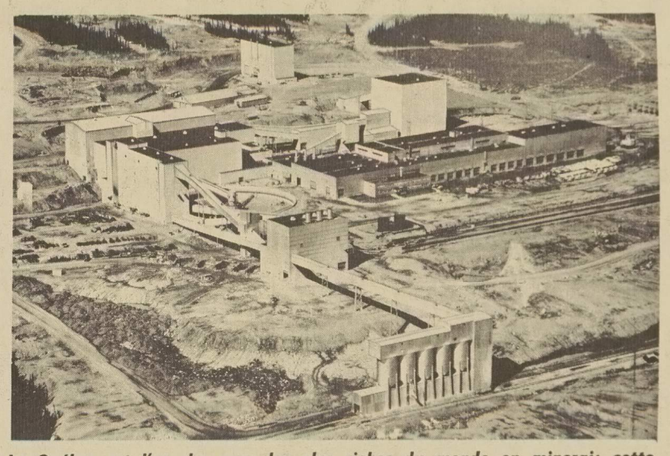

Le Québec est l'un des pays les plus riches du monde en minerai; cette richesse devra nous profiter à nous. Ci-dessus, la "Wabush Mines"... un autre nom anglais.

LE TRAVAIL
- *un véritable code du travail*
- *des syndicats québécois*

Le RIN adoptera un véritable **code du Travail** et reconnaîtra à tout employé le droit d'adhérer au syndicat de son choix.

Le RIN favorisera la conclusion de conventions collectives à **l'échelle nationale** dans une industrie ou un groupe d'industries ou de services, cette mesure permettant de protéger le plus grand nombre possible de salariés.

Le RIN reconnaîtra le **droit de grève** à tout travailleur syndiqué, tout en multipliant les possibilités de négociations et en prévoyant le recours à la conciliation.

Le RIN créera des **tribunaux du travail** qui seront seuls compétents pour entendre les causes relevant du droit du travail ou de l'application des conventions collectives.

Le RIN obligera l'employeur à déduire la **cotisation syndicale à la source.**

Le RIN verra à ce que tous les syndicats relèvent **de centrales québécoises,** sans cependant les empêcher de s'affilier à une organisation internationale... à condition toutefois que cette organisation soit **vraiment internationale.**

Une attention particulière sera apportée au réaménagement urbain. Les taudis doivent disparaître, et, plus encore, les causes profondes de la pauvreté et du chômage.

LES MUNICIPALITES
- *droit de vote pour tous*
- *élimination des taudis et urbanisme*

Les élections municipales, comme les élections régionales et nationales, se feront au suffrage universel. Tous les citoyens au-dessus de 18 ans auront droit de vote.

Le RIN favorisera, dans certains cas, le regroupement des municipalités.

Le RIN créera un ministère de l'Urbanisme et une Société nationale de l'Habitation, et apportera une attention particulière à l'élimination des zones de taudis, à la prévention de la spéculation, et à la réglementation des loyers.

L'industrie forestière, une autre richesse du Québec... mais qui a toujours été exploitée sans plan d'ensemble, au seul profit des compagnies étrangères.

LE QUEBEC ET LE MONDE:
une politique de paix
LE QUEBEC ET SES MINORITES:
une politique de justice

En matière de relations internationales, le gouvernement RIN demandera l'admission du Québec à l'ONU et à différents organismes économiques (GATT, Fonds monétaire international, etc), et adoptera une politique de non-engagement à l'égard des grands blocs militaires: **le RIN refusera d'entreposer au Québec des armes nucléaires,** et n'endossera pas les accords conclus dans le passé, accords qui ont fait du Québec l'entrepôt des vieilles armes américaines: les bases nucléaires qui sont actuellement sur notre sol (La Macaza, etc), seront démantelées.

Le gouvernement RIN entretiendra des relations étroites avec les minorités franco-canadiennes et encouragera leur rapatriement au Québec.

Le RIN rentrera en possession du Labrador, qui appartient au territoire québécois.

LES LIBERTES INDIVIDUELLES

Personne, au Québec libre, ne sera injustement traité, quelles que soient sa langue, sa religion, sa race. Les Esquimaux et les Indiens auront le droit de vote et tous les droits des citoyens.

Même si le réseau d'écoles et d'universités publiques sera exclusivement français, il va de soi que les citoyens d'autres cultures auront le droit d'ouvrir leurs propres écoles (en les finançant eux-mêmes) et de parler la langue qu'ils veulent chez eux. Il devront cependant savoir qu'au Québec, LA SEULE LANGUE OFFICIELLE SERA LE FRANÇAIS.

Ceux qui désirent obtenir plus de détails sur le programme du RIN peuvent se procurer la version complète (75 pages) au secrétariat national du RIN, 1382 est, rue Beaubien, Mtl, pour la somme de $0.75.

LE RIN VOUS PROPOSE LE QUÉBEC DE DEMAIN...

Le R.I.N. au pouvoir, ça veut dire quoi ?

Ça veut dire, d'abord, l'indépendance du Québec. C'est à dire que le nouveau gouvernement R.I.N. élu à l'Assemblée du Québec négocie avec le gouvernement d'Ottawa le transfert des pouvoirs qui relèvent actuellement du fédéral. Le gouvernement du Québec cesse alors d'être un gouvernement **provincial**, pour devenir un gouvernement **national**, un véritable gouvernement doté de **tous les pouvoirs.**

...Cela, c'est l'indépendance politique. C'est le premier pas dans la marche du Québec vers sa totale libération. Et c'est à ce moment-là que le travail commence. Car il faut savoir ce que le gouvernement du Québec fera avec cette nouvelle liberté. L'indépendance, ce n'est pas autre chose qu'un outil, un outil nécessaire qui nous permettra d'organiser notre vie économique, sociale et culturelle comme nous l'entendons.

Quelle sorte de société vous propose le R.I.N. ? C'est pour que vous le sachiez dès maintenant que le comité politique du R.I.N. a élaboré un programme politique dont voici les grandes lignes. **(Ceux qui désirent obtenir plus de détails sur le programme peuvent se le procurer pour la somme de 0.75 cents, au secrétariat du R.I.N., 1382 est, rue Beaubien, Montréal).**

Il faut que le gouvernement sache où il va

Il s'agit avant tout de remédier à l'improvisation qui existe dans tous les domaines de l'économie québécoise, et de mettre les richesses du Québec à la disposition de TOUS les citoyens plutôt que de laisser, comme c'est le cas maintenant, un petit groupe de privilégiés les exploiter selon leurs intérêts à eux.

Pour cela, il faut que le gouvernement québécois agisse de façon rationnelle, exactement comme la maîtresse de maison équilibre son budget avec le plus de bon sens possible, en tenant compte du revenu et des besoins de sa famille.

Ainsi, le gouvernement R.I.N. établira des PLANS, c'est-à-dire un ensemble de mesures fixées à l'avance, pour une période de deux à cinq ans; cela, pour que le gouvernement sache où il va, et que ses activités, dans les divers ministères, soient coordonnées. (Par exemple, si le gouvernement veut accorder une importance particulière au développement du secteur minier, le ministère de l'Education devra former des ingénieurs et des techniciens dans ce domaine; le ministère de la Voirie devra ouvrir des routes dans les régions minières; le ministère du Commerce, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, ira chercher des capitaux et des emprunts dans divers pays; le ministère des Ressources naturelles, en collaboration avec le ministère des Finances et celui du Revenu, devra faire aux compagnies minières des conditions particulières — des réductions de taxe, par exemple — qui les inciteront à s'établir à tel endroit plutôt qu'à tel autre, si c'est cela qui sert le mieux les intérêts d'une région et de l'ensemble du pays.)

Le même exemple pourrait s'appliquer à n'importe quel autre secteur de l'économie. Mais, on le voit, l'obligation de renforcer l'économie québécoise et de la libérer graduellement de l'emprise étrangère exige beaucoup de travail.

C'est pourquoi une tâche pareille ne peut pas se faire au petit bonheur, ou selon des intérêts particuliers: seul l'Etat, qui représente TOUS les citoyens, est capable de s'en charger.

Il faut que chacun ait son mot à dire

Pour que la société québécoise soit vraiment démocratique, cependant, il ne suffit pas que les citoyens votent une fois tous les quatre ans. Il faut que chacun ait son mot à dire dans l'organisation du pays, et collabore vraiment avec le gouvernement .. et que le gouvernement collabore avec lui. Ce que le R.I.N. vous propose, c'est la **participation** aux affaires de l'Etat, qui sont **vos affaires.** Et voici comment:

Le Québec sera divisé en une douzaine de régions économiques. Chaque région s'élira, au suffrage universel, un gouvernement et un conseil économique, qui auront des pouvoirs de décision et d'exécution sur le plan régional. Tous les habitants de la région exposeront leurs problèmes à leurs représentants. Admettons que vous êtes cultivateur au lac St-Jean. Vous avez peut-être de la misère à arriver: des dettes, une terre dure, des routes pas convenables, etc. Mais vous n'êtes pas seul à faire face à ces problèmes-là. Aussi devez-vous travailler en collaboration avec vos concitoyens, les membres du gouvernement régional et les experts du conseil économique de la région. Tous ensemble, vous discutez de ces problèmes, et vous élaborez des solutions, qui peuvent être appliquées après avoir été approuvées par le "grand gouvernement".

Le "grand gouvernement", le gouvernement national, pour sa part, se compose de deux chambres: l'assemblée des députés et des ministres, et le conseil économique et social, qui remplacera le sénat. Ce conseil sera constitué de représentants de divers organismes (syndicats, chambre de commerce, etc.) et de délégués des conseils économiques régionaux dont nous parlions tout à l'heure.

Voilà, dans leurs grandes lignes, les trois mottos du programme du R.I.N.:

PLANIFICATION (c'est-à-dire le développement harmonieux et rationel des ressources du pays, ça veut aussi bien dire les produits de l'agriculture et le minerai que l'intelligence de nos enfants qu'il faudra faire fructifier au maximum par un excellent système d'éducation.)

DEMOCRATIE (que la population participe aux décisions qui mettent son avenir en jeu; en plus d'établir des gouvernements régionaux, le R.I.N. favorisera le système de coopératives dans tous les domaines, et la participation des travailleurs à l'entreprise, en donnant plus de pouvoirs aux syndicats).

EFFICACITE (le gouvernement sera assisté, dans tous ses projets et dans toutes ses entreprises, d'un Haut Commissariat au Plan, organisme composé d'experts qui seront chargés d'élaborer les PLANS D'ACTION du gouvernement.)

LE R.I.N. va-t-il faire des nationalisations?

Il n'entre pas dans les intentions du R.I.N. de procéder à un grand nombre de nationalisations; la nationalisation (c'est-à-dire l'achat par l'Etat d'une entreprise) coûte très cher, trop cher, et empêcherait l'Etat de consacrer autant d'argent qu'il le faudrait à des secteurs importants comme l'Education ou le développement de l'industrie secondaire.

Cependant il ne s'agit pas non plus de laisser carte blanche aux grandes compagnies, et de leur permettre d'exploiter nos ressources et notre main-d'oeuvre sans tenir compte des intérêts de la population.

Aussi le R.I.N. exercera-t-il un **contrôle important** sur toutes les grandes entreprises (par grandes entreprises, nous voulons dire celles qui monopolisent beaucoup de capitaux, emploient une main-d'oeuvre considérable, et ont une grande influence sur le développement d'un secteur économique en particulier).

Ce contrôle, le gouvernement R.I.N. l'exercera par des moyens d'ordre **légal** et **fiscal:** nous y reviendrons au chapitre de la fiscalité. Cependant, si une compagnie refuse de collaborer avec le gouvernement, et de respecter les exigences du PLAN qui doit orienter l'ensemble de notre économie, le gouvernement sera forcé de recourir à la nationalisation.

Nous ne travaillerons plus pour les étrangers

Actuellement le Québec constitue un vaste réservoir de ressources naturelles et de main-d'oeuvre, qui sont exploitées PAR et POUR l'étranger. Nous exportons notre matière première, on nous revend les produits finis. Les Québécois travaillent POUR LES AUTRES, et à des salaires plus bas qu'en Ontario et aux USA !

Cela ne peut plus durer. Le gouvernement du R.I.N. devra donc, par une **planification démocratique,** assurer l'implantation D'INDUSTRIES SECONDAIRES, ce qui contribuera grandement à hausser le revenu moyen de la population, **en éliminant le chômage** et en donnant aux Québécois **plus de travail,** et **du travail mieux rémunéré.**

Des promesses semblables, bien des partis vous en ont faites, et ne les ont jamais tenues. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que les vieux partis, qui s'appuient sur la haute finance, ne seront jamais capables de mettre fin à l'exploitation des petits par les gros, parce qu'ils sont du côté des gros.

Nous voulons des échanges commerciaux

Le R.I.N. veut ouvrir les portes du Québec au reste du monde. Il conclura des ententes commerciales avec tous les pays intéressés, et cela nous sera d'autant plus facile que le Québec a des ressources et un marché assez importants pour que nombre d'Etats aient intérêt à acheter et à vendre au Québec.

Aussi le gouvernement R.I.N. étudiera-t-il la possibilité de s'affilier au Marché commun ou à tout autre organisation internationale dont les principes serviront les intérêts de la population québécoise. Il établira des accords douaniers avec le Canada et les U.S.A., mais verra, par certains tarifs, **à protéger les industries québécoises naissantes** et celles qui ont besoin d'être "renflouées": par exemple, nous ne voulons plus voir le marché québécois envahi par les moutons d'Australie et les oeufs de Pologne, pendant que nos cultivateurs crèvent de faim !

Le Québec, une fois indépendant, aura besoin de capitaux étrangers. Nous le savons. Aussi accueillera-t-il tous les investissements étrangers, à condition qu'ils tiennent compte des objectifs fixés par le PLAN, c'est-à-dire, notamment, **le développement de l'industrie secondaire et la décentralisation industrielle** (par exemple, Montréal ne doit pas, comme cela a été trop souvent le cas par le passé, être favorisée AU DETRIMENT du reste du Québec.)

Les banques et le crédit

Pour éliminer l'un des grands fléaux du Québec, c'est-à-dire **l'exploitation de la pauvreté,** le R.I.N. réduira les taux d'intérêt et les frais d'administration imposés par les compagnies de finance au niveau de ceux des banques. Le R.I.N. a l'intention d'éliminer peu à peu les sociétés privées de crédit à la consommation (non-industriel et non-commercial), pour qu'en fin de compte, seules les banques et les caisses populaires aient le droit de prêter de l'argent.

La disparition progressive des compagnies de finance peut sans doute effrayer ceux qui, à cause d'un revenu insuffisant, sont obligés d'emprunter de fortes sommes à la dernière minute sans avoir à fournir de solides garanties. A ceux-là, nous soulignons que d'une part notre politique en matière de sécurité sociale sera de nature à les aider — beaucoup plus qu'à présent, et que d'autre part, la réorganisation de l'économie québécoise, par la planification, aura comme résultat de **hausser le niveau de vie** et de **mieux répartir la richesse.**

Le gouvernement R.I.N. accordera des facilités de crédit aux entreprises nouvelles, sous forme d'octrois à bas taux d'intérêt garantis par l'Etat. Il créera une banque centrale, des sociétés de financement agricole et industriel, une caisse centrale de dépôts et placements, et des banques de réserve régionales. Le R.I.N. élargira les pouvoirs des caisses populaires, pour leur permettre de participer encore davantage au développement industriel.

Et les impôts

Est-ce que le R.I.N. va diminuer les impôts ?... Le R.I.N. n'est pas un vieux parti. Les promesses qu'il fait, il a la ferme intention de les réaliser. Aussi, pour être honnête avec ses électeurs, le R.I.N. ne leur promet pas que le montant des **impôts directs** baissera de façon spectaculaire.

Par contre, le R.I.N. vous propose des mesures réalistes et justes, qui permettront à l'Etat de recueillir l'argent nécessaire à l'assistance sociale et aux investissements à long terme (routes, hôpitaux, écoles, etc.) tout en évitant au simple citoyen de porter seul le poids des réformes gouvernementales.

— Le R.I.N. éliminera progressivement toutes les **taxes indirectes** (taxes d'hôpital, taxes sur l'alcool, les cigarettes, etc).

— Le R.I.N. revisera les structures de l'impôt sur le revenu des particuliers, de façon à ce que moins on est riche, moins on soit taxé, et que plus on est riche plus on soit taxé: ce n'est pas tout-à-fait le cas actuellement.

— Le R.I.N. établira une loterie nationale.

— Pour encourager la naissance et l'expansion de nouvelles industries, le gouvernement R.I.N. diminuera temporairement les taxes foncières, accordera des réductions de taxe sur les profits, et permettra à ces entreprises de se moderniser en accélérant l'amortissement de la machinerie.

— Le R.I.N. pourra exiger le paiement d'une partie de l'impôt à même le capital-actions déjà émis, dans le cas de certaines grandes industries (grands monopoles de services publics, compagnies de finance, industrie primaire, etc). Autrement dit, le gouvernement deviendra peu à peu en partie propriétaire de ces entreprises, en en devenant le principal ou l'un des principaux actionnaires.

Comment faire pour que les agriculteurs se tirent d'affaire?

L'agriculture, c'est peut-être le secteur le plus délaissé, jusqu'à présent, de l'économie québécoise. Il n'est pas question de prôner "le retour à la terre", ce qui serait irréaliste, mais de faire en sorte que les cultivateurs vivent convenablement et que l'agriculture, dans son ensemble, soit plus moderne et plus rentable.

Voici les principales mesures que vous propose le R.I.N. dans ce domaine; il s'agit de changements radicaux. Mais c'est la seule façon de sortir l'agriculture de son marasme.

1. Réorganiser complètement le ministère de l'Agriculture et coordonner son activité à celle du PLAN: l'agriculture, comme les autres secteurs de l'économie, doit être **planifiée.**
2. Etablir des plans d'ensemble de drainage, d'irrigation, de production et de distribution des engrais et réorganise le système de voirie rurale.
3. Abolir l'impôt foncier sur le fonds de terre.
4. Etablir un régime d'assurance d'Etat contre la perte, globale ou partielle, de récolte et de bétail.
5. Favoriser le reboisement des fermes non-agricoles et le regroupement des terres et des fermes.
6. Encourager la formation de COOPERATIVES d'approvisionnement, de services, de moyens de production et de commercialisation.
7. Favoriser le regroupement des producteurs agricoles au sein de syndicats spécialisés d'envergure nationale qui, de concert avec une régie d'Etat, fixeront les prix des produits agricoles et en réglementeront l'offre.

LES PECHERIES seront réorganisées dans le même esprit. Si la mise en marche des réformes doit venir du gouvernement, ce sont les pêcheurs eux-mêmes, **par l'entremise de coopératives et de syndicats,** qui doivent élaborer et exécuter ces réformes. L'Etat leur fournira (pas au individus, mais aux coopératives et aux syndicats) l'éducation spécialisée, l'aide technique et l'appui financier nécessaire au départ.

La forêt et les mines

A notre époque, les pays qui ont de riches ressources naturelles peuvent espérer avoir un standard de vie plus élevé que la moyenne. Ce serait le cas du Québec... si notre industrie minière et forestière n'était pas dans sa presque totalité contrôlée par les étrangers et dirigée de l'extérieur. Pour remettre de l'ordre là-dedans, le R.I.N. vous propose, entre autres, les mesures suivantes:

— La redistribution des concessions et la révision des baux.

— Les compagnies d'exploitation et de transformation devront avoir leur siège social au Québec et assurer la formation et le perfectionnement de leurs cadres québécois.

— Un organisme conjoint (Etat - syndicats - entreprises) assurera la sécurité et la santé des travailleurs des forêts et des mines, et réorientera ceux qui auraient été mis à pied par la fermeture d'une entreprise.

— La SIDBEC sera nationalisée, et l'industrie sidérurgique totalement planifiée. Le R.I.N. créera en outre une société nationale d'exploration minière et mettra sur pied une société d'exploitation.

— Une politique de "stock-tampon": en quelques mots, il s'agit de compenser les variations de la demande et des prix du marché international (si l'on n'y remédie pas, c'est grave, car le bois et le minerai sont nos grands produits d'exportation). Le gouvernement achètera donc une partie de la production et fixera le prix de ces stocks selon la situation internationale, ce qui stabilisera les revenus des exportations et enrayera le chômage cyclique.

Qu'arrivera-t-il au "Bell" et au "CNR"?

En ce qui concerne les transports et les communications, le R.I.N. a comme principe que l'Etat doit exercer un **contrôle très sévère** sur ces **services publics.**

Ainsi, le gouvernement R.I.N. va nationaliser par étapes la Bell Telephone. Voici comment: en fusionnant les quelque 130 petites et moyennes compagnies qui desservent la moitié du territoire québécois en un réseau d'Etat et en intégrant graduellement les services de la Bell Telephone à ce réseau d'Etat (par l'impôt sur le capital-actions, comme il a été mentionné au chapitre de la fiscalité).

Dans le domaine des transports ferroviaires, le R.I.N. se propose de fusionner les installations du CPR et de la société d'Etat (car il va de soi que les installations du CNR sur notre sol reviendront au Québec après que notre gouvernement aura négocié en ce sens avec Ottawa). La nouvelle société sera mixte, c'est-à-dire que l'Etat en sera l'actionnaire majoritaire, et pourra ainsi remédier à la situation actuelle: il y a des régions entières, au Québec, que les trains ne desservent pas.

Au chapitre des transports maritimes, soulignons que notre nouveau ministère des Transports verra à assurer l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent durant toute l'année.

L'éducation et la culture pour tous... et en français!

L'éducation et la culture doivent être à la portée de tous, quels que soient leurs revenus, leurs croyances religieuses et la région qu'ils habitent.

Aussi le R.I.N. établira la **gratuité scolaire** à tous les niveaux, et instituera des écoles neutres pour ceux qui en veulent. Le système d'instruction publique sera **français à tous les niveaux,** et seules les institutions publiques de langue française seront subventionnées par l'Etat. Tout adulte désirant se perfectionner ou reprendre ses études aura la possibilité de le faire.

Le R.I.N. créera des **centres culturels** (bibliothèques, salles de théâtre, etc.) dans toutes les régions du Québec.

Qu'adviendra-t-il de Radio-Canada ? Il disparaîtra... sans disparaître vraiment, puisque tous ceux qui travaillent actuellement au réseau français de Radio-Canada, ainsi que toutes les autres compétences disponibles (et elles sont nombreuses !) seront appellés au service de **Radio-Québec,** qui sera enfin NOTRE chaîne de radio et de télévision.

Contre la peine de mort et la réhabilitation

Le R.I.N. conservera le droit pénal actuel, avec quelques modifications, dont voici les principales:

— Réforme de la loi du coroner, dans l'esprit de la Ligue des Droits de l'Homme.

— Abolition de la peine de mort, et réforme du système pénitentiaire pour le remplacer par un système de réhabilitation sociale.

— Le R.I.N. verra à ce que les juges ne soient plus nommés pour des raisons politiques, mais pour leur compétence, qui sera établie après un examen spécial.

Une sécurité sociale plus juste et plus répandue

Avec l'indépendance, c'est le gouvernement du Québec qui se chargera entièrement de la sécurité sociale.

Parmi les mesures préconisées par le R.I.N., mentionnons:

Des congés de maternité financés par l'employeur, l'employée et l'Etat; **un régime d'assurance santé** financé de la même façon, et qui couvrira **tous les frais** hospitaliers et médicaux; une caisse de retraite; l'assurance-chômage; l'assurance-vie, etc.

Un véritable code de travail

Le R.I.N. adoptera un véritable code du travail et reconnaîtra à tout employé le droit d'adhérer au syndicat de son choix. Il favorisera la conclusion de conventions collectives à **l'échelle nationale** dans une industrie, un groupe d'industries ou de services donné, cette mesure permettant de protéger le plus grand nombre possible de salariés tout en facilitant l'exécution du PLAN.

Le R.I.N. reconnaîtra **le droit de grève** à tout travailleur syndiqué et obligera le patron à déduire la cotisation syndicale à la source.

Le R.I.N. verra à ce que les syndicats relèvent tous d'une centrale **québécoise,** sans cependant les empêcher de s'affilier à une centrale internationale... à condition que cette centrale soit vraiment internationale, et pas seulement au service d'une puissance étrangère.

Les municipalités

Les élections municipales, comme les élections régionales et nationales, se feront au suffrage universel: tous les citoyens au-dessus de 18 ans auront droit de vote, qu'ils soient propriétaires ou non. **(Et les Esquimaux et les Indiens comme les autres.)** Le R.I.N. favorisera, dans certains cas, le regroupement des municipalités. Il créera aussi un ministère de l'Urbanisme, et une Société nationale de l'Habitation, et apportera une attention particulière à l'élimination des taudis et la réglementation des loyers.

Le Québec dans le monde

En matière de relations internationales, soulignons que le gouvernement R.I.N. demandera l'admission du Québec à l'ONU et à différents organismes (GATT, Fonds monétaire international, etc.), adoptera une politique de non-engagement à l'égard des grands blocs militaires, et **refusera d'entreposer au Québec des armes nucléaires.** Le R.I.N. n'endossera pas les accords conclus par le passé, accords qui ont permis l'installation de bases nucléaires sur notre sol (La Macaza, etc.).

Le R.I.N. entretiendra des relations étroites avec les minorités franco-canadiennes et encouragera le rapatriement de ceux qui voudraient revenir au Québec. **Le R.I.N. réclamera le Labrador, qui lui revient.**

PERSONNE, AU QUEBEC LIBRE, NE SERA INJUSTEMENT TRAITE, QUELLES QUE SOIENT SA LANQUE, SA RACE, SA RELIGION. (Même si le réseau d'écoles et d'universités publiques, comme dans n'importe quel autre pays normal du monde, sera exclusivement français, rien ni personne n'empêchera les citoyens d'autre culture d'ouvrir et de financer eux-mêmes leurs écoles et de parler la langue qu'ils veulent chez eux.)

CE QUE LE R.I.N. VOUS PROPOSE, C'EST: L'INDEPENDANCE POLITIQUE, LA DEMOCRATIE ECONOMIQUE, L'UNILINGUISME FRANÇAIS, LA CULTURE ET LE BIEN-ETRE A LA PORTEE DE TOUS, ET LA SAUVEGARDE DE TOUTES LES LIBERTES DE L'INDIVIDU, AU SEIN D'UN PEUPLE ENFIN LIBERE DE LA DOMINATION ETRANGERE.

PERSONNE NE PEUT BOYCOTTER LE QUÉBEC SANS SE BOYCOTTER SOI-MÊME

Certaines gens s'inquiètent d'un boycottage américain au moment de l'indépendance.

Cela est-il possible?

Nous croyons que non. Nous croyons également que le boycottage systématique de la part du reste du Canada est aussi impossible.

Nous devons dépasser les sentiments et voir les faits. On sait que toutes les nations agissent d'abord **par intérêt.** Au moment de l'indépendance, Washington et Ottawa, quels que soient leurs sentiments, verront où sont leurs intérêts.

Or le Québec est à peu près dépourvu d'industries secondaires, ce qui nous force à acheter à l'extérieur — surtout aux Etats-Unis et au Canada — presque tous nos produits de consommation.

Nous achetons ainsi des autos, des réfrigérateurs, des appareils de radio et de TV, du boeuf, du blé, des oranges, de la machinerie industrielle et quoi encore!

Nous achetons presque tout et nous ne vendons à peu près rien.

C'est une faiblesse qu'il faudra corriger un jour. Mais cette faiblesse même, au moment de la transition à l'indépendance, devient une force.

Comment?

Parce que personne ne peut nous boycotter sans se boycotter soi-même.

Prenons un exemple: M. Ford vend beaucoup de Fords au Québec. Nous faisons l'indépendance et nous supposons que M. Ford n'aime pas cela. Que fait-il? Il arrête de vendre des Fords?

Mais non, **son intérêt** est de continuer à vendre des Fords et de nous en vendre de plus en plus.

Et M. Ford vend plus d'autos au Québec où nous sommes cinq millions et demi d'habitants qu'il en vend dans toute l'Afrique (300 millions d'habitants), au Mexique (50 millions d'habitants), etc. . . .

C'est donc dire que nous constituons pour M. Ford un très gros marché **dont il a besoin.**

Il ne peut pas nous boycotter sans se boycotter lui-même.

Il en va de même dans à peu près tous les domaines.

On voit donc très facilement que nous sommes en bonne position pour faire l'indépendance.

Nous avons tous les atouts dans notre jeu.

SOMMES-NOUS CONTRE LES ANGLAIS?

La bataille de l'Indépendance du Québec n'est pas une bataille contre les Anglais.

C'est une bataille contre une situation.

Il y aura toujours de bons et de mauvais Anglais comme de bons et de mauvais Canadiens français.

Mais l'histoire nous a placés aujourd'hui en situation de minorité et c'est contre cette situation que nous nous battons.

Les Canadiens français forment 29.3% de la population du Canada. Mais ils forment plus de 80% de la population du Québec.

En faisant l'indépendance nous cessons d'être une minorité pour devenir une majorité avec tous les avantages que cela comporte.

Ainsi le Québec, qui n'a presque pas de pouvoirs aujourd'hui, acquerra, au moment de l'indépendance, le plein contrôle sur la monnaie, le crédit, les banques, le commerce extérieur, le système fiscal, l'immigration, etc.

Tous ces pouvoirs sont absolument nécessaires pour faire la planification et l'organisation économique dont nous avons tant besoin.

Par l'indépendance, nous renversons une situation qui nous asservit depuis cent ans.

Nous ne nous battons contre personne mais pour nous.

Nous visons à placer les Canadiens français dans une **situation normale** comme le sont tous les peuples indépendants du monde.

MÊME NOS ADVERSAIRES L'ADMETTENT

LA JEUNESSE EST AVEC NOUS

LA JEUNESSE EST AVEC LE R.I.N. **déclare Albert Gervais, député de l'Union Nationale pour le comité de Québec-Montmorency.**

Le vote qui sera accordé aux jeunes de 18 ans aux prochaines élections du Québec, contrairement aux élections passées où l'on devait avoir 21 ans révolus pour voter, grossira de 400,000 noms la liste des électeurs.

Evidemment, la question se pose immédiatement: "A qui iront ces 400,000 votes?"

Tout le monde l'a reconnu dans le passé, la jeunesse est indépendantiste. A ce consensus d'opinion est venue s'ajouter celle de M. Albert Gervais, éducateur et député de l'Union Nationale pour le comté de Québec-Montmorency, alors qu'il s'adressait, mardi soir le 8 mars, au Syndicat des instituteurs et institutrices de Valleyfield, à l'occasion de la Semaine de l'Education.

Selon M. Gervais, "Aucun des deux partis politiques qui ont gouverné le Québec au cours des vingt dernières années ne rallie la jeunesse de 1966".

"Un des traits de la jeunesse d'aujourd'hui, a dit le député de Montmorency, c'est précisément qu'elle est détachée de l'esprit de parti qu'ont connu les générations précédentes."

A cette constatation, M. Gervais a ajouté que ce détachement de l'ancien esprit de parti ne signifiait pas que la jeunesse d'aujourd'hui ne s'intéressait pas à la politique. Au contraire. "Les engagements collectifs auxquels la jeunesse étudiante souscrit de nos jours se situent autour de deux points: un nationalisme québécois qui touche volontiers au séparatisme et un internationalisme qui, chez nous comme ailleurs, renversent les notions traditionnelles de patrie et de partiotisme."

"Entre ces deux points, a ajouté M. Gervais, la jeunesse des 18-25 semble considérer le fédéralisme et le canadianisme comme un "no man's land" où n'erre plus que l'arrière-garde de la reine Victoria."

"Ce n'est pas là, a précisé M. Albert Gervais, un jugement de valeur, c'est une constatation."

Le député de Montmorency s'est dit, d'autre part, impressionné par le niveau d'éducation qui caractérise les effectifs séparatistes et par l'éventail de professions que l'on y trouve. Je doute, a-t-il dit, que l'Action libérale nationale ou le Bloc populaire, par exemple, aient pu se réclamer d'un tel étalage intellectuel ou social. Il ne faut donc pas minimiser ou tenter de ridiculiser le mouvement indépendantiste."

LE RIN ET L'INTERNATIONALISME

On accuse souvent les indépendantistes de vouloir entourer le Québec d'un "mur de Chine" et de nous séparer du reste du monde.

Cela est faux!

C'est aujourd'hui, **parce que le Québec est une province,** que nous sommes séparés du monde.

Les frontières sont déjà là, autour du Québec.

Il est impossible d'être Canadien français en dehors du Québec.

Parce que le Québec n'est qu'une province sur dix, il lui manque une personnalité internationale.

La constitution canadienne interdit au Québec d'avoir de véritables relations internationales autant sur le plan politique que sur le plan commercial ou culturel.

Seule l'indépendance nous permettra de nous ouvrir au reste du monde.

C'est lorsque nous aurons acquis tous les pouvoirs d'une nation adulte et responsable que nous pourrons engager le dialogue, d'égal à égal avec toutes les nations du monde avec lesquelles nous aurons intérêt à communiquer.

Nous ne pouvons pas le faire aujourd'hui. Toutes les relations internationales passent par Ottawa et servent les intérêts d'Ottawa.

Les Canadiens français ne sont représentés ni aux Nations-Unies, ni à l'Unesco, ni à l'OTAN, ni dans aucun autre organisme international. Nous n'avons d'ambassades nulle part et aucune nation ne peut signer de traités avec nous sans passer par Ottawa.

Non seulement cela est-il humiliant pour nous, mais encore c'est peu pratique, ce qui est plus grave.

Notre désir d'indépendance est un désir d'internationalisme.

Aujourd'hui, le Québec n'est qu'une "réserve" pour Canadiens français à l'intérieur de la Confédération.

L'indépendance nous permettra d'abattre les frontières.

Le processus historique est le même pour tous les peuples: dépendance - indépendance - interdépendance.

Nous sommes aujourd'hui **dépendants** d'Ottawa. Nous deviendrons bientôt **indépendants.** Puis, immédiatement, nous pourrons assurer notre **interdépendance** avec les autres pueples.

Nous ne pouvons vivre seuls et isolés, cela est évident.

Or la Confédération nous force à vivre seuls et isolés.

L'indépendance est le principe premier de tout véritable internationalisme.

Nous y avons droit comme tous les autres peuples.

LE QUÉBEC PERD LA COURSE À L'INDUSTRIALISATION

Les données statistiques sur les investissements prévus pour l'année en cours ne laissent pas d'être symptomatiques. On constate bien que ces investissements augmentent dans la même proportion au Québec et en ontario, 18% par rapport à 1964, mais on constate en même temps un large écart entre les deux provinces dans le secteur de l'industrie manufacturière. Tandis qu'en Ontario on projette d'y invester $1,619 millions, soit une augmentation de $300 millions ou de 23% par rapport à 1964, au Québec les investissements de même nature ne dépassent pas $726 millions, accusant une augmentation d'à peine $45 millions, ou de 6.5% relativement à 1964.

VOICI POURQUOI:

Il existe des exemples innombrables de discrimination de la part d'Ottawa à l'égard du Québec.

Cette discrimination nous a causé des torts irréparables et l'indépendance vise à éliminer ce problème.

Voici un exemple:

On sait que le territoire du Québec est à peu près deux fois plus grand que le territoire de l'Ontario.

Québec: 523,000 milles carrés.
Ontario: 344,000 milles carrés.

Or, depuis 100 ans, le gouvernement d'Ottawa et le "big- Business" anglo-saxon ont réussi à construire en Ontario deux fois plus de lignes de chemins de fer qu'au Québec. Plus de 10,000 milles pour l'Ontario. Plus de 5,000 milles pour le Québec.

On sait d'autre part que depuis 100 ans, le principal moyen de communication pour l'industrie fut le chemin de fer.

L'industrie secondaire (de transformation) en particulier s'installe là où il y a des moyens de communications.

Ces moyens existaient en Ontario, ils n'existaient pas au Québec.

C'est pourquoi on retrouve aujourd'hui presque toute l'industrie secondaire en Ontario alors qu'elle est à peu près inexistante au Québec.

Ce n'est évidemment pas la seule raison mais c'est une des causes principales.

Or quand on sait que c'est l'industrie secondaire qui est **payante** pour un pays, beaucoup plus que l'industrie primaire, on voit tout de suite le prix que nous a coûté cette discrimination au Québec.

FEU LA CONSTITUTION

par Pierre M. VERDY, avocat.

Deux des trois buts mentionnés dans le préambule du British North America Act se formulent ainsi: "former une seule puissance (Dominion) sous la couronne du Royaume Uni de Grande-Bretagne... et favoriser les intérêts de l'Empire Britannique". Cette antique loi qui sert de constitution au Canada est un statut anglais, adopté en langue anglaise uniquement par les "Lords spirituels et temporels d'Angleterre". Le Canada ne possède aucune copie officielle de ce texte, mais détient à Ottawa une simple photocopie. Cette loi dessert et a toujours desservi depuis quatre-vingt-dix-neuf ans les intérêts des Canadiens français. Comment le Québec, Bas-Canada du temps, a-t-il pu accepter une telle situation?

Il n'avait pas le choix et on a usé de stratagèmes pour lui imposer un tel carcan. La crise politique et financière sous l'Union (1841) était devenue intenable. Le Haut-Canada lui-même favorisait un changement en préconisant la fusion des quatre provinces de l'époque. Il désirait mettre fin aux poussées autonomistes du Bas-Canada qui s'amplifiaient depuis "la lutte des races" survenue pendant l'Union. Pourtant, les francophones étaient mal organisés comme groupe et ils craignaient avant tout l'invasion du jeune colosse américain au sud qui devenait de plus en plus menaçant. Par mesure de sécurité et pour éviter l'assimilation certaine, les nôtres ont cru qu'il fallait se prémunir contre l'expansion américaine en formant une véritable **Confédération** où les Etats seraient demeurés entièrement autonomes.

Alors que durant les négociations, on employait (et on emploie encore aujourd'hui) le terme "Confédération", on préparait en fait, un état unitaire centralisé, selon les voeux même de John A. McDonald. Le séparatisme naturel des Canadiens français fut brimé, comme l'explique le Professeur Maurice Séguin, par l'éclosion d'un "séparatisme artificiel" des Anglo-saxons à l'égard de leurs voisins du sud. Les fameux "Pères de la Confédération" devaient choisir entre trois modes d'union: a) La Confédération ou les Etats membres auraient été largement autonomes et auraient gardé leur souveraineté (ce qui était le voeux de la population du Québec); b) la Fédération ou union fédérale (terme employé dans le préambule du B.N.A. Act) où les Etats auraient abandonné entièrement certains pouvoirs à un Gouvernement central et c) l'Union Législative ou état unitaire qu'avait choisi McDonald et qui aurait centralisé les pouvoirs à Ottawa en réduisant les Provinces à l'état de grandes municipalités.

Le mot "Confédération" n'apparaît pas dans l'acte, mais, selon les auteurs du rapport Tremblay, plusieurs historiens prétendent qu'il fut constamment et volontairement employé pour leurrer la population du Bas-Canada. On parlait de "Confédération" pour ne pas alerter l'opinion publique francophone, car à mesure que les conférences de Charlottetown et Québec avançaient, un sentiment nettement défavorable à la nouvelle proposition se faisait jour. Sir John A. McDonald dut même écrire à Londres en 1867 pour demander aux Chambres d'Angleterre d'adopter la loi au plus tôt tant il y avait du ressentiment contre le projet. Les quelque quatre représentants canadiens-français, déjà fortement anglicisés, furent lamentables et ne surent pas protéger les intérêts du Bas-Canada. Voici d'ailleurs quelques notes à leur sujet:

"Sir E. P. Taché, 69 ans, médecin, Université de Philadelphie, lieutenant de la Militia que tira sur les Américains en 1812, directeur du Grand-Trunk Railway, colonel de l'Armée Impériale et nommé Sir par la Reine en **1860**, Minister of Militia (colonie du Canada). Le plus vieux des Pères de la Confédération, déjà gâteux, il mourut l'année suivante.

Sir G. E. Cartier, 50 ans, avocat autodidacte, il tira sur les Anglais en 1837 mais il s'en repentit et devint avocat du Grand-Truck en 1854, fit financer ses élections par le Canadian Pacific. Il devint procureur-général du Bas-Canada (Québec), s'allia au Tory MacNab, fut nommé Sir par la Reine en **1869** et mourut à **Londres** en 1873.

J. C. Chapais, 52 ans, séminaire de Nicolet, petit commerçant à Saint-Denis, député de Kamouraska en 1850, Minister of Public Works (colonie du Canada).

H. L. Langevin, 38 ans, séminaire de Québec, avocat en 1850, député de Dorchester, solliciteur-général du Bas-Canada (Québec), presque le plus jeune des Pères, il manquait d'expérience."

Loin de présenter les caractéristiques d'une Confédération, la position constitutionnelle du Canada se situe quelque part entre une fédération et un état unitaire. M. Wheare, grand expert étranger en la matière, déclarait que le Canada est "un état quasi unitaire". Le B.N.A. Act contient plusieurs accrocs à un véritable fédéralisme.

D'abord, au lieu d'avoir des compétences exclusives, c'est-à-dire d'être autonomes et souveraines dans leur juridiction, les provinces doivent subir le désaveu et la réserve par lesquels les lois de leur compétence peuvent être bloquées par les représentants de la Reine. Ensuite, dès le départ, on a prévu un système de subventions distribuées par le gouvernement central à certaines provinces alors qu'une fédération permet à chaque ordre de percevoir des taxes suffisantes pour administrer seul ses propres finances. En troisième lieu, on accorda le pouvoir illimité de taxer au fédéral pour tous les sujets alors que les provinces étaient confinées à la taxe directe, très impopulaire à l'époque et qui ne rapportait que 1/5 de tous les impôts perçus. Le quatrième accroc consiste en la création, prévue par la constitution, d'une Cour Suprême, dont les juges, nommés par Ottawa, règlent même, en dernier ressort, les débats constitutionnels entre Ottawa et les provinces. Monsieur Paul Sauriol, du DEVOIR, Me Allard, député et professeur de droit constitutionnel, et plusieurs autres réclament un tribunal constitutionnel indépendant et objectif pour interpréter la constitution, ceci toujours sans succès.

Mentionnons également, entre autres accrocs, la nomination des lieutenants-gouverneurs provinciaux par Ottawa, les fréquents amendements de la constitution survenus à Londres sur l'initiative d'Ottawa sans consultation avec les Provinces, le principe de la non-participation qui crée, de fait, un gouvernement central supérieur et des gouvernements "subalternes", etc.

Le B.N.A. Act crée un état quasi unitaire en accordant au fédéral tous les pouvoirs importants, économiques ou autres, tels: la monnaie, les banques, les caisses d'épargne, l'intérêt, les lettres de change, les faillites, les brevets d'inventions et droits d'auteur, le commerce, la défense, les postes, etc., tous des pouvoirs sans lesquels on ne peut faire au Québec, une véritable planification.

En plus de ces pouvoirs exhorbitants, le fédéral empiète sur les maigres domaines soi-disant réservés aux provinces par législation directe ou par plans conjoints, par exemple: pensions de vieillesse, octrois aux universités, prêts aux étudiants, assurance santé et autres.

Qu'attendons-nous pour sortir de ce carcan?

LE QUÉBEC NEUVIÈME PLUS GRAND PAYS AU MONDE

Cent dix-huit pays indépendants siègent aujourd'hui aux Nations-Unies à New York.

Si le Québec devenait indépendant demain matin, il serait le neuvième plus grand pays au monde, du point de vue géographique.

Avec ses cinq millions et demi d'habitants, il viendrait au cinquante-sixième rang, de par sa population.

Le Québec est donc un bien plus grand pays qu'on l'imagine communément.

LE BILINGUISME OBLIGATOIRE N'EST PAS UNE SUPÉRIORITÉ

Il est toujours utile d'être bilingue, trilingue ou polyglotte.

En théorie, être bilingue c'est être supérieur. Mais en pratique, quand on est forcé de parler une autre langue que sa langue maternelle pour gagner sa vie ou pour dépenser son argent dans son propre pays, alors on n'est pas supérieur, au contraire. On devient un esclave, rien de plus.

Les Canadiens français, qui forment plus de 80% de la population du Québec sont obligés de parler anglais s'ils veulent obtenir les emplois qui commandent les gros salaires, s'ils veulent s'élever dans l'échelle sociale.

C'est une situation anormale. Pas un peuple au monde n'a jamais accepté de travailler dans une autre langue que la sienne dans son propre pays.

Pourquoi l'accepterions-nous?

Lorsque le RIN sera au pouvoir, la seule langue officielle au Québec sera le français.

Ainsi tous les Canadiens français compétents pourront accéder aux plus hauts postes sans être obligés de renier leur langue chaque jour.

Cela ne veut pas dire que nous n'apprendrons pas de langue seconde. Nous aurons toujours besoin d'une minorité de citoyens qui parleront deux ou trois langues pour servir nos relations internationales, que ce soit dans le commerce, le tourisme, la politique ou tout autre domaine où cela sera nécessaire.

Mais chez nous la langue de travail sera le français.

Et quand le français sera devenu utile et nécessaire au Québec, nous pouvons être assurés de le mieux parler. Le joual disparaîtra graduellement.

Le menuisier n'aiguise pas la scie qui ne lui sert pas. De même le Canadien français n'essaie pas de mieux parler une langue qui ne lui sert pas.

Il faut rendre le français utile et nécessaire au Québec.

C'est ce que le RIN fera.

Et cela se fera par une loi, quoi qu'en dise M. Lesage.

Un gouvernement RIN fera du français la langue de travail au Québec.

FAITES VOTRE PART

Le RIN veut faire du Québec un Etat indépendant et démocratique avec l'assentiment de la majorité de la population.

Depuis cinq ans qu'il poursuit son travail d'organisation et de propagande, le RIN a fait des progrès remarquables. Par d'innombrables assemblées dans tous les coins du Québec, par de nombreuses études, brochures et tracts, et depuis trois ans, par la diffusion de son journal L'INDEPENDANCE, le RIN a grandement contribué à l'éveil de la population aux réalités économiques, politiques, sociales et culturelles du Québec.

Le RIN est aujourd'hui le seul parti politique capable de mener les Canadiens français à leur complète émancipation. Il fait actuellement porter tous ses efforts sur l'organisation électorale. Aussi tous les Québécois qui partagent ses vues ont le devoir de l'appuyer.

UNE LOI ÉLECTORALE INIQUE

Par Guy Pouliot, avocat

Aux élections générales de 1966, les candidats vont être, pour la première fois, remboursés d'une partie de leurs dépenses électorales.

Le principe est bon car il opère dans le sens d'une diminution de l'ingérence des grandes industries ou autres organisations financières dans la vie politique des partis.

Le principe est bon, disions-nous, mais son application en est gâtée par une discrimination injuste dans la loi entre les candidats des différents partis.

La loi électorale de Québec (1963) est rédigée de telle sorte que si vous êtes un candidat de l'Union nationale ou du Parti libéral vous serez, dans tous les cas, remboursés d'une partie de vos dépenses électorales. Par contre, vous présentez-vous sous la bannière du R.I.N. ou comme candidat indépendant, vous ne serez remboursé de vos frais électoraux qu'à la condition que vous obteniez 20% des votes valides donnés.

La loi électorale montre d'autres exemples de discrimination.

Ainsi chaque candidat a droit, de par la loi, à un représentant par bureau de scrutin.

Or, la loi est rédigée de telle sorte que ce représentant est rémunéré à raison de $17.00 par jour, s'il représente un candidat de l'Union nationale ou du Parti libéral. Par contre — et c'est à peine croyable — le représentant d'un candidat du R.I.N. ne reçoit aucun dédommagement. Et ceci, malgré la perte du salaire d'une journée de travail, si l'élection n'a pas lieu un dimanche.

On prévoit qu'à la prochaine élection il y aura pas moins de 11,000 bureaux de scrutin. Sur la base d'un représentant par bureau et de dix-sept dollars par représentant, l'ensemble des candidats du Parti libéral et l'ensemble de ceux de l'Union nationale retireront pas moins de $187,000.00 pour chaque parti. Au total: $374,000.00 que ces deux partis se partageront entre eux.

Parmi d'autres iniquités que la loi électorale consacre officiellement, il y a celle qui réserve à l'Union nationale et au Parti libéral le monopole du choix des officiers d'élection.

Ces officiers d'élection, tous fort bien rémunérés, sont:

—les présidents d'élection (au nombre de 108) nommés par le gouvernement;
—les secrétaires d'élection (au nombre de 108) nommés par les présidents d'élection;
—les énumérateurs (une vingtaine de milliers) nommés par le Premier ministre pour une moitié et par le chef de l'opposition officielle pour l'autre moitié;
—les reviseurs (plusieurs centaines) nommés un tiers par le Premier ministre, un tiers par le chef de l'opposition officielle, le dernier tiers par les deux premiers tiers;
—les secrétaires de commission de revision (quelques centaines) nommés par les présidents d'élection;
—les scrutateurs (une dizaine de milliers) nommés par le Premier ministre, et
—les greffiers de scrutin (une dizaine de milliers) nommés par le chef de l'opposition officielle.

Nous nous trouvons donc en présence d'une armée de près de 45,000 officiers d'élection, nommés sur une base partisane, mais au choix desquels le R.I.N. n'a aucun droit de concourir.

On voit facilement que le sort fait au R.I.N. est bien pis que celui fait avant 1960 au Parti libéral par l'Union nationale.

A l'époque, le Parti libéral eut raison de se plaindre de l'existence dans la loi électorale d'une clause qui prévoyait un énumérateur unique nommé par le parti au pouvoir qui était l'Union nationale. Cette injustice fut ressentie par une large partie de la population et ne contribua pas peu à la défaite de ce dernier parti en 1960.

Le gouvernement tiendra-t-il compte des enseignements de l'Histoire?

Profitera-t-il de la session provinciale en cours, probablement la dernière avant les élections pour remanier la loi électorale dans le sens de la mise sur un pied d'égalité de tous les partis reconnus?

Un parti reconnu au sens de la loi électorale est un parti qui présente dix candidats à l'élection en cours.

Or à l'heure où j'écris ces lignes le R.I.N. a déjà fait le choix de 26 candidats et est déjà par conséquent un parti officiel.

VOICI COMMENT

Retournez dès aujourd'hui le bulletin ci-dessous.

	OUI	NON
● Je désire recevoir de la documentation gratuite sur l'indépendance et sur le RIN	——	——
● Je désire m'abonner au journal L'INDEPENDANCE (ci-inclus $3. pour un an ou $5. pour deux ans)	——	——
● Je désire recevoir un exemplaire du programme politique complet du RIN (ci-inclus .75¢)	——	——
● Je désire devenir membre du RIN. Ci-inclus $7. pour ma cotisation annuelle ($4. pour les étudiants), comprenant l'abonnement au journal	——	——
● Je désire travailler bénévolement à l'organisation électorale du RIN	——	——
● Je désire souscrire à la caisse électorale du RIN (ci-inclus ma contribution au montant de $.....)	——	——

NOM .....

ADRESSE .....
(numéro) (rue)
.....
(ville) (comté)

TELEPHONE ..... AGE .....

PROFESSION OU METIER .....

DECOUPEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ-LE A
R . I . N .
1382 est, BEAUBIEN - MONTREAL

Pour propager l'idée de l'indépendance

	Prix
Journal l'Indépendance Abonnement d'un an	3.00
Programme Politique du RIN	0.75
Brochures — chacune	0.10
— Historique du RIN (Pierre Renaud)	
— Somme-nous bien traités dans la Confédération (Guy Pouliot)	
— Constitution du RIN	
Brochures — chacune	0.25
— Révolution (Pierre Bourgault)	
— Où vont nos impôts (Rodrigue Guité)	
— Le bilinguisme qui nous tue (André d'Allemagne)	
— Les joyeusetés de la Confédération (André Lemieux)	
— Le Québec pays colonisé (André d'Allemagne)	
Mémoire du RIN au Comité parlementaire de la constitution	0.50
L'Etat du Québec — Club Fleur de Lys	1.00
Le Québec bientôt unilingue — Raymond Barbeau	1.50
J'ai choisi de me battre (Marcel Chaput)	1.00
Bouton du RIN (bélier) — en métail émaillé	
à vis ( )	1.00
à épingle ( )	1.00
Collants fleur de lysés — trois (3)	0.10
Timbres de propagande — par feuille de 100 timbres	1.00